

Un plan d'actions  
opérationnel

Fiche action

3-1

## Élaborer et mettre en place un schéma de développement des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)

<b>OBJECTIFS POLITIQUES / STRATÉGIQUES</b>	Faire de Cœur d'Essonne Agglomération un acteur de la transition énergétique et de la croissance verte.
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	Augmenter la part d'EnR&R dans la production et la consommation finale d'énergie. Promouvoir la production d'énergie locale. Réduire les émissions de gaz à effet de serre pour répondre aux objectifs internationaux et nationaux. Limiter la consommation d'énergies fossiles et nucléaires polluantes. Créer des emplois. Offrir un prix stable et abordable de l'énergie.
<b>DESRIPTIF DE L'ACTION</b>	<p>Le schéma de développement des EnR&amp;R visera à déterminer les moyens techniques, juridiques et financiers permettant de développer les ENR&amp;R sur le territoire de l'Agglomération. Pour se faire, un prestataire sera désigné début 2019 pour analyser précisément la consommation et la production actuelle d'énergie du territoire, identifier les différents gisements en EnR&amp;R mobilisables (solaire, géothermie, méthanisation, éolien, etc.) et définir le potentiel de développement de chaque filière en proposant plusieurs scénarios (du moins au plus ambitieux), accompagnés des stratégies de déploiement détaillées.</p> <p>Pour la plupart des filières, l'Agglomération devra collaborer avec d'autres acteurs spécialisés pour mener des projets à bien. Son degré d'intervention peut donc varier fortement, du portage d'un projet de production en propre sur ses bâtiments ou ses terrains, à une simple mise en relation d'interlocuteurs.</p> <p>Le schéma directeur des EnR&amp;R a donc pour objectif de fixer un cap à l'échelle de l'Agglomération, de permettre l'animation des acteurs du développement des EnR&amp;R (opérateurs du secteur de l'énergie et collectivités notamment) et d'identifier les leviers à disposition pour chacun d'eux.</p> <p><b>Les différentes étapes du schéma sont les suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réaliser un état des lieux détaillé quant à la production et à la consommation d'énergie du territoire ;</li> <li>• élaborer des scénarios permettant de développer la production d'EnR&amp;R par filière (solaire, géothermie, méthanisation, éolien, etc.) ;</li> <li>• préconiser des actions permettant la mobilisation d'acteurs privés et/ou publics pour faciliter la production d'EnR&amp;R sur l'ensemble du territoire ;</li> <li>• élaborer des préconisations permettant la conduite d'actions exemplaires de Cœur d'Essonne Agglomération sur son patrimoine et sur le foncier dont elle dispose et de même pour les villes de l'Agglomération ;</li> <li>• renforcer l'action d'information, de sensibilisation et de responsabilisation des citoyens et des professionnels, issus de divers secteurs d'activité, en s'appuyant notamment sur l'Espace info énergie qui conseille les particuliers sur leurs projets de rénovation.</li> <li>• identifier le pourcentage de production à développer pour chaque filière, le porteur de projet le plus adéquat (Agglomération, opérateur privé ou public, particuliers, etc.), le montage le plus adapté (société privée, société mixte, société publique de type SPL), le cadencement dans les années à venir, l'estimation de la part de production qui incombera aux différents acteurs et le degré de difficulté de mise en œuvre.</li> </ul> <p>L'élaboration du schéma directeur dont la finalisation est prévue en 2019, fera l'objet d'un rapport détaillé, comprenant des éléments graphiques, cartographiques et visuels permettant une compréhension simple des actions à déployer.</p> <p>L'Agglomération mettra ensuite ces actions en œuvre afin d'atteindre les objectifs qui auront été fixés.</p>
<b>RÉFÉRENT(S) POLITIQUE(S)</b>	Présidence et délégation « Développement durable ».
<b>RÉFÉRENT(S) ADMINISTRATIF(S)</b>	Direction générale adjointe « Aménagement / développement économique », service développement durable.
<b>PARTENAIRES ASSOCIÉS</b>	Région, communes, ADEME, ARENE, SIPPEREC, opérateurs du secteur de l'énergie, prestataires, habitants...